

VAUCLUSE-CAVAILLON :

Zone ZAC des Hauts Banquets dite «Natura'Lub», Le Camp, Le Bout des Vignes

CONSTAT:

La communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse s'apprête à installer sur des terres agricoles une zone d'aménagement concertée sur, à terme, une superficie de 120 hectares.

1) Plan de la zone :



2) Descriptif de la zone :

La Zac des Hauts Banquets se situe à Cavailon dans la zone tampon entre la zone du Camp à l'ouest et au Nord-Ouest en partie dédiée déjà à de petites entreprises et les parties Sud Est et Est qui comportent encore des parcelles classées en zone agricoles. Cette zone bénéficie d'un accès et des infrastructures routières de qualité, permettant de rejoindre l'autoroute A7 directement.

a) Situation géographique :

Au Sud-Est de Cavailon. Le quartier des Hauts Banquets / la Voguette est situé presque en limite avec la commune de Cheval-Blanc, proche du massif du Luberon. Cavailon fait partie du Parc Naturel Régional du Luberon (PRNL).

b) Hectares menacés :

a) **Nombre d'hectares: 46.1 ha** (dans la 1ère phase du projet) selon l'arrêté préfectoral «autorisation environnementale unique» daté du 02/04/2019.

b) Nature de la menace:

Le projet de ZAC à vocation économique est porté par la communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse, comprenant 16 communes. La zone est devenue constructible suite à la révision du PPRI rendue possible par la construction de la digue des Iscles de Milan et par le PLU approuvé le 04/04/2019 et qui permet une occupation des sols à 60% sur les Banquets et à 100% sur les 2 autres secteurs. Autrefois dénommée « La Voguette » elle a été rebaptisée «Natura'Lub».Le projet Natura'Lub se dit un projet basé sur la naturalité accueillant sur 40% de la surface cessible (34.7 ha) des entrepôts pour de la logistique 4.0.

c) Caractéristiques :

Cette zone est constituée de terrains alluvionnaires très accessibles quasi plats de très qualité agronomique élevée, ils sont irrigués par un réseau de canaux et de fioles ou irrigables depuis des siècles. Ils sont à proximité immédiate de la nappe phréatique durancienne. Les terres agricoles sont devenues incultes depuis plus de 5 ans, entretenues par des bergers.

d) Quel(s) type(s) de production(s) agricole(s) ?

Maraîchage (IGP melon de Cavailon en cours de finalisation), arboriculture fruitière, prairies de fauche irriguées, pâturages.

e) Biodiversité existante (faune/flore) :

On trouve des libellules bleues ou rouges, chauves-souris, couple de buses, faucons crécerelle, petits rongeurs, crapauds dans les ruisseaux d'arrosage, hirondelles, papillons, araignées épeire, divers petits oiseaux dont grimpereau, roitelet. Quelques vieux arbres dont un platane abritant un nid de chouettes (cf étude d'impact) restes de parcelles de fruitiers à l'abandon depuis plus de 5 ans (pommiers, pruniers). Des haies de cyprès et de feuillus avec nombreux arbustes fruitiers (fusains, pruniers, viorne-tin,) ponctuaient cette zone, des prairies irriguées à flore très diversifiée avec foin composé de graminées et plantes à fleurs (dont bouton d'or, carottes sauvages, achillée mille-feuille, plantains, centaurée scabieuse, aigremoine eupatoire, scabieuses des champs, gesse, mélilot, gaillets, rumex, vesce jarosse, trèfles, sauge des prés etc) + flore typique des canaux d'arrosage avec salicaires, coronille variée, menthe aquatique etc

3) **Actions citoyennes déjà engagées :**

Depuis 2007 plusieurs collectifs se sont constitués pour faire face à ce projet initié au départ pour le développement d'une zone commerciale de Immochan. Des manifestations, pétitions ont eu lieu depuis 2009 puis en 2013, 2014, avec l'occupation de la ferme de la Voguette en 2016. Une conférence de presse a été réalisée en mai 2019.

Un recours gracieux a été initié par l'asso Foll'avoine, envoyé en RAR en préfecture fin mai 2019 contre l'autorisation environnementale unique prise par le préfet rejet tacite de ce recours.

4) **Soutiens reçus :**

Confédération paysanne, foll'avoine, gilets jaunes, D3P, EELV, Avec

PROPOSITIONS:

5) **Quel(s) projet(s) alternatif(s) pour la zone ?**

maraichage? Activité agronomiques à haute valeur environnementale? Melonnières IGP? Pépinière de variétés anciennes de melons pour conserver la biodiversité de cette espèce? Prairies de fauche? Blé de qualité pour la filière en cours de construction pain du Luberon? Autre ? Le collectif Sauvons nos terres 84 souhaite construire et faire des propositions.



Zone de Hauts Banquets, vue sur le Luberon aout 2019



Canal d'irrigation et haie aout 2019

6) **Information complémentaire :**

Beaucoup d'argent public utilisé par la communauté de communes pour le rachat des terrains à Immochan, le règlement du PLU oblige à un seul aménageur pour l'entièreté de la ZAC des Hauts Banquets et interdit les bâtiments à usage agricole ou forestier; la Zone des banquets est la moins urbanisée des 3 secteurs de la ZAC elle ne comporte plus que des terres en friche.

7) **Contacts locaux :**

Nom(s) association Foll' Avoine ou Confédération Paysanne 84 :

Téléphone : 06.51.80.31.05 ou 07.68.08.09.42 le lundi 9h-18h et le jeudi 9h-13h

Mail : pacafollavoine@gmail.com confederationpaysanne84@orange.fr

Page Facebook de l'association : (optionnel)

<https://www.facebook.com/association.follavoine>

<https://www.facebook.com/Conf84/>

Coordination collectif « sauvons nos terres 84 »

sauvonsnosterres84@ecomail.fr